ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le député de Borduas accepte de déposer une pétition au nom des citoyens de Saint-Jean-Baptiste

(BELOEIL – 19 octobre 2016) Le député de Borduas, Simon Jolin-Barrette, déposera à l'Assemblée nationale une pétition concernant la fermeture – totale ou partielle – des ponceaux qui donnent accès à Saint-Jean-Baptiste. « La situation des ponceaux à Saint-Jean-Baptiste nuit à la vie économique de la municipalité. La qualité de vie des résidents est aussi affectée puisque c'est devenu complexe d'entrer et sortir du village. »

Le député a parlé directement au ministre des Transports de la situation, mais souligne que la pétition demeure un bon outil pour que les citoyens se fassent entendre auprès du gouvernement : « Une fois la pétition déposée, le gouvernement a 30 jours pour y répondre. J'ai déjà parlé au ministre du cas de Saint-Jean-Baptiste. La pétition ajoutera la voix des citoyens et de la municipalité au dossier. »

La pétition est en ligne depuis mardi sur le site de l'Assemblée nationale et y sera jusqu'à la fin du mois d'octobre. Il est possible d'aller la signer directement sur le site assnat.qc.ca.

Pour renseignements :
Marie-Hélène Leboeuf
Attachée de presse
450 464-5505
marie-helene.leboeuf@assnat.qc.ca